



Master Histoire - métiers de la culture, des archives et du document (MECADOC)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire - métiers de la culture, des archives et du document (MECADOC). 2017, Université de Haute-Alsace - UHA. hceres-02028599

HAL Id: hceres-02028599

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028599>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Histoire-métiers de la culture, des archives et du document

Université de Haute Alsace

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Droit, politique et sociétés

Établissement déposant : Université de Haute Alsace

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Histoire - métiers de la culture, des archives et des documents* (MECADOC) est un master professionnel en deux ans qui comporte deux spécialités, *Archivistique* et *Muséologie* (avec un parcours *Guide conférencier*). Une attention particulière est portée aux nouvelles capacités numériques en archivistique et à la gestion en patrimoine en muséologie. Il repose sur des enseignants-chercheurs et voit l'intervention de nombreux professionnels. Un stage est effectué chaque année d'études.

Analyse

Objectifs
<p>Le master MECADOC est un master professionnel bien organisé et pensé comportant deux spécialités : <i>Archivistique</i> et <i>Muséologie</i>. Le tronc commun est conséquent, ce qui permet de parler d'un master assez polyvalent. Les objectifs de ce master sont clairement affichés. Les compétences sont listées (collecter, conserver, etc.).</p> <p>Il s'agit de former des étudiants dans les métiers du patrimoine. Cette formation fortement professionnalisée vise d'employabilité. Elle repose sur une bonne connaissance de l'environnement institutionnel.</p> <p>La formation proposée apparaît cohérente au regard des objectifs de la formation.</p>
Organisation
<p>Le master s'organise en deux années. La structure est assez classique et solide dans son organisation. Elle repose sur un tronc commun et des enseignements de spécialité, qui sont quasi équivalents en importance : 36 crédits européens (ECTS) / 39 ECTS. La spécialisation est progressive. La première année de master (M1) est surtout consacré à l'acquisition des fondamentaux. La part des stages est importante, avec un stage de deux ou trois mois en M1 et de quatre à six mois en seconde année de master (M2).</p> <p>L'articulation avec le parcours <i>Guide-conférencier</i> au sein de la spécialité <i>Muséologie</i>, mis en place en 2013 n'est pas très détaillée.</p> <p>Nous n'avons pas les résultats de la réflexion menée sur l'alternance.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master bénéficie visiblement d'une bonne implantation en raison de son ancienneté (1976). Il s'agit de la seule mention de ce type dans la région.</p>

Il valorise une approche pluridisciplinaire en faisant intervenir historiens, juristes et gestionnaires afin de développer l'aspect gestion de projet et management.

Son rattachement au département d'histoire peut être discuté. Il s'explique par la participation des responsables au centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRESAT). L'origine disciplinaire des étudiants (*Histoire*) peut aussi justifier la présence du diplôme et son rattachement au département d'histoire. Une intégration plus affirmée devrait être envisagée car elle semble encore à ce stade un peu artificielle. La formation pourrait peut-être trouver sa place dans le département information communication.

Les professionnels sont nombreux à intervenir. Il est question de nombreux partenariats avec des professionnels mais on ne sait pas lesquels. La question des partenariats aurait demandé à être éclaircie car il semble qu'ils ne soient pas ou peu institutionnalisés (deux conventionnés et un en cours de conventionnement, mais 19 sont informels et un en cours de formalisation).

La formation affiche l'ambition de s'orienter davantage vers les archives numériques et les entreprises.

La spécialité *Muséologie* est la plus fragile dans la mesure où cette formation est proposée dans de plus en plus d'établissements.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique qui participe à ce master repose sur un professeur et deux maîtres de conférences dont un habilité à diriger des recherches. Elle s'est réduite car deux postes de maîtres de conférences et un poste de professeur ont été reversés au département information communication nouvellement créé. De nombreux enseignants (professeurs agrégés - PRAG -, professeur certifié - PRCE -) ou enseignants chercheurs (maître de conférences, maître de conférences habilité à diriger des recherches, professeurs) impliqués sont issus de sections différentes (22, 71, 6, 12 19) pour quelques heures bien souvent. Cela peut constituer une richesse mais aussi un frein à la constitution d'une équipe pédagogique cohérente et pérenne. Certes, cela peut se justifier par la diversité des compétences nécessaires à l'efficacité de la formation mais cela fragilise le cadre pédagogique et peut engendrer une charge de travail (en termes de gestion des intervenants, si l'on y ajoute les vacataires professionnels) importante pour les responsables.

On dénombre 43 vacataires : 8 pour le tronc commun, 11 en archivistique et 24 en muséologie. La présence de vacataires (à statuts et fonctions diversifiés) est une bonne chose mais le manque de disponibilité des professionnels, le contexte mulhousien (affaiblissement des équipes des grands musées techniques mulhousiens) n'apparaissent pas très favorables à la formation et à son avenir. Il faudrait consolider les partenariats, fidéliser les professionnels et rechercher peut-être de nouveaux partenaires, que ce soit locaux ou en profitant encore davantage de la situation frontalière.

L'équipe pédagogique se réunit tous les mois, ce qui permet un suivi régulier. L'ensemble des enseignants se retrouve une fois par semestre.

Des incertitudes pèsent sur le devenir de l'équipe de formation qu'il conviendrait pourtant de renforcer.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont stables autour de 25/34 en M1 et de 22/32 en M2. Ils sont corrects pour une université de cette taille. Il y a un élargissement du périmètre de recrutement hors de l'académie et même hors du territoire national. Le parcours complémentaire *Guide conférencier* créé en 2013, au sein de la spécialité *Muséologie*, peut permettre de renouveler sensiblement l'offre de formation dans le champ en ciblant sur un métier. De même, une orientation plus affirmée vers le numérique peut constituer un levier pour que la formation perdure.

Les taux de réussite sont assez bons. 26 sur 29 ou 28 ont validé leur diplôme en 2012-2013 et 2013-2014.

Les étudiants bénéficient d'une bonne insertion professionnelle d'après l'enquête de l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (ORESIP) : entre 71% et 80% à six mois selon les promotions. Le taux de réponse est élevé. Les annexes fournissent des précisions sur les lieux et secteurs d'insertion des étudiants, les différentes échelles (régionale, nationale, internationale) des structures d'accueil. Il y a une hausse du nombre de contrats en contrat à durée indéterminée (CDI) et de la réussite aux concours de la fonction publique.

Il n'y a pas de poursuite d'étude en thèse après le M2, ce qui n'est pas forcément négatif pour une formation professionnalisante.

Place de la recherche

Le master est adossé au CRESAT, équipe d'accueil (EA) 3436 dans un axe patrimoine industriel. La place de la recherche dans ce master est une dynamique récente.

Elle consiste en un module d'enseignement de 36 heures sur la méthodologie de la recherche, la participation des étudiants aux séminaires du CRESAT où ils présentent à l'occasion leurs travaux, et l'organisation de journées d'études consacrées aux métiers de patrimoine et des archives en 2015. Il convient de voir si cette dynamique perdure dans le cadre du laboratoire d'histoire et si des problématiques scientifiques communes ou proches demeurent ou peuvent émerger (projets transdisciplinaires). La dynamique peut s'appuyer sur le projet de l'agence nationale de la recherche (ANR) déposé en géographie, même si celui-ci n'est pas retenu.

Les points de connexion avec les problématiques du laboratoire auraient demandé à être explicités de façon à mieux justifier et à consolider l'adossement, de même que ceux entre les axes du laboratoire mentionnés (histoire des entreprises, patrimoine minier, histoire des musées et de la muséographie, histoire des archives).
La recherche concerne tout de même davantage les enseignants-chercheurs de cette formation que les étudiants.

Place de la professionnalisation

L'orientation professionnelle de la formation est bien renseignée par le référentiel fourni en annexe (référentiel commun et référentiel pour les deux spécialités *Muséologie* et *Archivistique*). Il y a une logique de métier et une orientation pratique dès le début de la formation. De nombreuses unités professionnalisantes sont proposées : dès le premier semestre de la formation (unité d'enseignement - UE - introduction aux métiers en tronc commun) et des UE transversales dans les différents parcours ; en semestre 2 (UE fondamentaux professionnels et UE de projet professionnel avec stage pour chaque mention) ; UE de mise en situations et pratique professionnel avec stage en semestre 4. La professionnalisation est davantage présente dans les travaux pratiques et les stages. Les contenus disciplinaires (droit, gestion, histoire) ne sont pas pour autant négligés, ce qui est logique étant donné la formation dispensée.

Les étudiants sont préparés à la certification guide-conférencier.

Cependant, la fermeture du Centre Rhénan d'Archives et de Recherche Economique (CERARE) qui était le support du parcours *Archivistique* conduit à repenser la formation et peut constituer une menace sur son existence même.

Les partenariats informels peuvent fragiliser les appuis professionnels extérieurs à la formation. Il conviendrait de renforcer les partenariats conventionnalisés.

Place des projets et des stages

La place et la part des stages et projets dans la formation est satisfaisante. Deux stages (en semestre 2 de trois mois et en semestre 4 de quatre à six mois) sont prévus dans le master et il y a une possibilité de stages optionnels supplémentaires. Les structures d'accueil apparaissent dans les partenaires de la mention. Leur sont attribués de nombreux crédits ECTS, 15 en M1 et 30 en M2. L'évaluation est faite conjointement avec l'établissement d'accueil. Le rapport de stage est présenté devant un jury. La note repose à 50% sur la qualité de la soutenance, et à 50% sur celle du mémoire.

Certains stages se déroulent à l'étranger (suisse, Allemagne) mais on ne sait pas combien Il est dit que la mobilité des étudiants était réduite en raison des coûts financiers que cela impliquait.

Les lieux de stage sont de plus en plus divers. Le secteur public reste privilégié (archives, musées).

S'il est question de projets tuteurés dans le dossier, aucun exemple de sujet n'est donné. De même on ne sait si les projets évoqués dans la partie « place du numérique », sont des projets tuteurés ou d'un autre type, et s'ils sont en collaboration avec des partenaires ou des projets internes à la formation.

Place de l'international

La formation apporte une ouverture internationale en termes de contenu avec une UE consacrée au patrimoine européen. Un cours est dispensé en anglais. Un voyage d'étude annuel est évoqué, mais les lieux, les contenus et les objectifs ne sont pas mentionnés.

Les étudiants ont aussi la possibilité de prendre une UE libre dispensée par les universités voisines de Bale et de Fribourg en bénéficiant de l'aide à la mobilité du dispositif NOVATRIS de l'UHA. Les stages à l'étranger ne représentent cependant que 10 à 15% de l'ensemble des stages, et 5% en M2.

Les difficultés rencontrées sont le faible niveau en allemand des étudiants, ce qui ne favorise pas leur déplacement vers les pays frontaliers. La mutualisation des enseignements de langue a été mise en place mais la formation est dispensée sur un autre site ce qui ne facilite pas la participation à ces enseignements.

Les différences des systèmes d'archives entre les différents pays ne facilitent pas non plus la mise en place de stages.

Étant donné la position géographique transfrontalière, il serait intéressant d'introduire l'allemand dans la formation comme suggéré dans le dossier. Le master reste certes tributaire de la composition de l'effectif étudiant mais les étudiants demandeurs pourraient éventuellement intégrer un cours (allemand ou autre) dispensé dans une autre filière sans engendrer de coût supplémentaire. Sur ce point, la situation géographique et l'éloignement avec l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres constituent un frein au développement de partenariat avec le département de langues.

Le dossier mentionne des transferts d'étudiants et des équivalences entre UE, avec des universités canadiennes mais ne donne pas beaucoup d'informations à ce sujet.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont recrutés sur dossier. Ils ont aussi un entretien portant sur leur projet. Ce sont principalement des étudiants venant de formations générales. L'empan des filières pouvant accéder au diplôme (*Histoire, Histoire de l'art, Histoire des sciences, Archéologie, Lettres* voire autres en fonction du projet de l'étudiant) est large.

Certains étudiants ayant un master recherche intègrent le master MECADOC pour suivre la spécialité *Archivistiques*, ce qui nécessite qu'ils reprennent le cursus dans son intégralité. Les étudiants peuvent aussi intégrer la formation après validation des acquis de l'expérience (VAE). Il n'est pas précisé si cette ouverture aux professionnels rencontre un succès et comment se fait la communication vers les structures concernées.

On ne connaît pas le nombre de candidats et le pourcentage de dossiers retenus. L'attractivité est surtout régionale car il existe une forte concurrence entre les formations master au niveau national (notamment en *Muséologie*). De fait, le master MECADOC reste très tributaire de l'origine géographique des étudiants : on voit que les promotions s'établissent prioritairement sur la base d'une proximité, selon les éléments signalés dans le dossier.

Il existe une passerelle entre les spécialités au premier semestre. Les autres passerelles possibles ne sont pas explicitées.

Les étudiants sont suivis régulièrement selon les modalités habituelles (consultation copies, semaine d'accueil...). Il existe un suivi personnalisé lors de la recherche de stage et la rédaction des mémoires. Les dispositifs d'aide prises sont bénéfiques et utiles. Les taux de réussite sont très bons, et les abandons rares.

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'enseignement est dispensé en présentiel avec une proportion cours magistraux / travaux dirigés de un tiers - deux tiers, qui est satisfaisante pour une formation à vocation professionnalisante. Il est dispensé parfois sur autres sites notamment les musées. La formation s'appuie sur la pédagogie de projet avec la création d'un portail consacré aux ressources documentaires. Il permet entre autres de consulter les mémoires des étudiants.

Le numérique est présent dans les enseignements en tant qu'objet et en tant qu'outil pédagogique, en s'appuyant sur le service commun de documentation (SCD). 96 heures y sont consacrées dont 24h aux bases de données. Il est question d'une forte utilisation de la plate-forme *Moddle* mais cela n'est pas détaillé.

Le parcours *Archivistique* s'est orienté récemment (2015) vers le numérique. Il demande à être valorisée dans une évaluation future. Il témoigne d'une prise de conscience des enjeux du numérique pour les métiers visés, mais rencontre des freins en raison des coûts élevés des logiciels et une équipe informatique réduite.

Evaluation des étudiants

L'organisation de l'évaluation est assez classique, mais solide. Le livret de l'étudiant, le site de l'UFR informent sur les modalités de contrôle des connaissances (MCC). L'évaluation repose sur des examens finaux pour les enseignements théoriques et le contrôle continu pour les enseignements spécialisés. Les compétences pratiques représentent 68,5% des modules de la formation. La distinction faite entre les enseignements théoriques et les enseignements spécialisés est certainement une politique de l'établissement pour les formations professionnalisantes.

Une réflexion a été menée pour définir un cahier des charges et définir des modalités de l'évaluation avec les professionnels. Il existe un problème de calendrier pour la seconde session en raison des stages qui la décalent en septembre. Le calendrier universitaire pourrait être repensé. On peut simplement s'interroger sur le fait que le contrôle continu ne soit pas généralisé.

On peut s'étonner, qu'au regard de la longévité de la formation, la coïncidence des évaluations avec les attendus professionnels n'en soit qu'au stade de la réflexion des enseignants et des professionnels intervenant dans la formation.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les projets sont suivis par le tuteur enseignant du stage de fin d'étude et le tuteur responsable de l'établissement d'accueil.

Les étudiants sont suivis régulièrement. Un bilan est notamment établi avec chaque étudiant (résultats, projet professionnel) en fin de premier semestre.

Le suivi des étudiants est très chronophage, il nécessite un investissement de la part des responsables et de l'équipe pédagogique. On peut se demander si les ressources humaines disponibles sont suffisantes face à l'ampleur de l'investissement requis dans ce type de formation. Cela pose aussi la question de la disponibilité des professionnels.

Suivi des diplômés

Les outils mis à disposition par l'UFR permettent d'apprécier le suivi des diplômés à six mois et montrent une bonne insertion professionnelle (voir plus haut item « Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études »). Il manque un suivi à long terme (au-delà de deux ans). Les données complémentaires fournies par les réseaux sociaux professionnels et les associations étudiantes (Adelidad et Muséion) ne permettent pas d'y suppléer.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le suivi de la formation est accompli en Conseil de département, ce qui pose le problème d'un suivi spécifique, tous les enseignants n'étant pas concernés. Le responsable de formation et ceux de spécialité font le suivi régulier.

Un Conseil de perfectionnement existe avec les enseignants-chercheurs, des professionnels, des étudiants. Il se réunit une fois par an. Peu d'éléments concrets qui permettent d'en apprécier le fonctionnement (compte rendu de réunions, formulaires types etc.) sont fournis.

L'intérêt des enseignements disciplinaires au regard des demandes de savoir faire des étudiants et la participation des étudiants à la dynamique de la formation sont signalés par le porteur du diplôme comme les nouveaux chantiers à ouvrir.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Organisation cohérente à spécialisation progressive.
- Réelle volonté de mise en conformité avec les mutations des métiers de la culture, des archives et du document.
- Souci affirmé de la réussite et de l'accompagnement de l'étudiant.
- Taux de réussite et insertion professionnelle satisfaisants.

Points faibles :

- Partenariats informels plus importants que les partenariats conventionnés.
- La formation ne repose quasi exclusivement que sur trois enseignants-chercheurs.
- Faible part des langues étrangères.
- Insuffisance de la recherche.

Avis global et recommandations :

Le master *Histoire - métiers de la culture, des archives et des documents* (MECADOC) de l'UHA offre deux spécialités, *Archivistique* et *Muséologie*, bien établies. Il dispose d'une bonne lisibilité. Pour perdurer, notamment au regard de la place des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la formation devrait consolider son positionnement sur le numérique dans l'ensemble de la formation (enseignements, compétences, connaissance du contexte...). Des investissements vers des logiciels/outils pourraient être envisagés. Les séminaires pourraient devenir obligatoires. Le rattachement récent et adossement au laboratoire CRESAT devrait être repensé.

Ce master devrait assurer son attractivité en travaillant sa visibilité au-delà du Grand-Est, ce qui semble s'amorcer, Il devrait également profiter encore davantage de sa position géographique transfrontalière car elle dispose d'atouts qui ne demandent qu'à être développés. La position géographique transfrontalière conviendrait d'être exploitée.

L'équipe devrait également être consolidée par un soutien en termes de recrutement dédié à la formation. Une demande de poste ciblée sur un profil information communication (71^e section du conseil national des universités) - devrait être envisagée.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Master HISTOIRE

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous avons le plaisir de vous transmettre nos observations pour les points nous semblant appeler un complément d'informations.

P. 3, Organisation de la formation :

La réflexion menée sur l'alternance, encore théorique lors du dépôt du dossier d'auto-évaluation, va aboutir à la mise en place de l'alternance à la rentrée 2018 en Master 2 Muséologie. Ce projet a été étudié avec le CFAU de l'Université et un certain nombre de partenaires professionnels. La mise en place de l'alternance correspond d'une part, côté employeurs, à une demande d'organismes culturels territoriaux travaillant en gestion de projet ou ayant une politique volontariste dans le domaine de l'apprentissage. D'autre part elle répond à un souhait particulier d'étudiants en réorientation post master (Lettres, Métiers de l'enseignement...) ou en situation de devoir assumer l'intégralité du financement de leurs études. L'alternance ne sera ouverte qu'en M2 selon un mode de présence en entreprise de un jour à un jour et demi par semaine (en fonction de l'emploi du temps du Master) et à plein temps pendant les vacances universitaires. L'intérêt de ce mode de fonctionnement, par rapport au stage, réside dans la possibilité offerte de suivre des projets dans une durée plus en phase avec celle des organismes patrimoniaux.

P. 3, Organisation de la formation :

La maquette du parcours Guide Conférencier reprend l'organisation des Unités d'enseignement et l'intitulé exact des cours tel qu'imposé par l'arrêté du 9 novembre 2011 « relatif aux compétences requises en vue de la délivrance de la carte professionnelle de guide-conférencier aux titulaires de licence professionnelle ou de diplôme national de master » et permet de valider les contenus effectués dans le cadre du plan de formation de la spécialité Muséologie dont la structure mutualisée est plus complexe.

P. 4, Positionnement dans l'environnement :

Suite à la création d'un département d'Information-Communication et au développement d'une offre de master distincte de la part de ce département, le choix a été fait en septembre 2015 de rattacher de nouveau officiellement le master MÉCADOC au département d'histoire. Encore récent lors du dépôt du dossier d'auto-évaluation, cette intégration s'est poursuivie depuis septembre 2016 par divers biais : participation accrue des enseignants autrefois rattachés uniquement à la licence ou au master dans l'une ou l'autre formation pour une véritable dynamique pédagogique commune, inscription de la mention Histoire comme mention de licence conseillée pour l'admission en master MECADOC, établissement de projets pédagogiques ouverts à l'ensemble des étudiants du département (ciné-histoire, sorties culturelles),



construction d'une offre de formation continue de la licence au master dans le cadre de la prochaine accréditation).

P. 4, Place de la recherche :

La poursuite de la dynamique amorcée en 2015 par l'organisation de journées d'études consacrées aux métiers du patrimoine a pu être observée le 31 mars 2017 avec la tenue de la seconde édition de cette journée « (Re)construire le patrimoine européen ».

P. 5, Place de la recherche :

L'entrée d'un responsable de parcours au conseil scientifique du GIS « Pôle documentaire de la Fonderie » devrait permettre d'intégrer davantage les étudiants dans les activités de recherches portées par le CRESAT.

P. 5, Place de la professionnalisation :

La fermeture du CERARE, jusqu'alors support de la formation pour les travaux pratiques, en 2009 a certes momentanément fragilisé la formation. Cependant, une véritable réflexion a été menée depuis et s'est concrétisée par l'établissement de travaux pratiques sur site au sein des Archives municipales de Mulhouse, qui conservent par ailleurs les anciennes archives du CERARE. Cette fermeture a par ailleurs fait prendre conscience du danger que faisait porter sur la formation l'établissement d'un partenariat unique et a conduit à l'établissement de partenariats multiples pour les travaux pratiques sur site (Archives municipales de Mulhouse, Archives départementales du Territoire-de-Belfort, Archives historiques de PSA).

P. 5, Place des projets et des stages :

L'élaboration et la mise en place de projets tuteurés est un souci constant de la formation afin d'assurer une pré-professionnalisation probante des compétences acquises et une montée en compétences des étudiants. Un projet tuteuré est donc, a minima, mis en place par spécialité chaque année. L'année 2016-2017 a ainsi vu la réalisation par les M2 Muséologie d'une évaluation des parcours des visiteurs de l'exposition d'intérêt national « Otto Dix- Le Retable d'Issenheim » au Musée d'Unterlinden (Colmar), tandis que les M2 Archivistique ont pris en charge l'intégralité du traitement d'un fonds de 40 ml produit par le groupe PSA.

P. 5, Place de l'international :

Le dispositif LANSAD sera mis en place à la rentrée 2017 pour les étudiants de Master 2 afin de permettre une amélioration notable de l'enseignement de l'allemand (par groupes de niveau pertinents) et ne plus être tributaire des effectifs germanophones initiaux au sein du master. Ce faisant, le master espère pouvoir tirer meilleur profit dans les années à venir de sa situation transfrontalière.

P. 5, Place des projets et des stages / Place de l'international :

Les stages à l'international, plus encore en territoire transfrontalier, sont une réalité de la formation. Ainsi, 3 étudiants de Master 2 sont ainsi partis en stage au Luxembourg (Musée d'art et d'Histoire de Luxembourg) et en Allemagne (Haus der Geschichte Baden Württemberg, Archives du groupe pharmaceutique Merck) pour cette année 2016-2017.



Université de Haute-Alsace

2, rue des Frères Lumière • F-68093 Mulhouse Cedex

Tél. : +33 (0)3 89 33 60 00

www.uha.fr



P. 6, Recrutement :

Passerelles et dispositifs d'aide à la réussite. L'offre de VAE est communiquée dans tous les supports de présentation des filières. La démarche facilitée par le référentiel de formation est très solidement accompagnée par le Service de la formation continue de l'Université (SERFA). Elle représente, par spécialité, la validation d'un dossier tous les deux ans.

P. 6, Évaluation des étudiants :

Le calendrier de la formation a été revu pour l'année universitaire 2017-2018 afin de déplacer les rattrapages du S3 (initialement en septembre) en février, avant le départ en stage des étudiants. Les rattrapages du S2 cependant n'ont pu être déplacés et demeureront en septembre, moins problématique du fait de la présence des étudiants sur le Campus à cette période. Il n'est par ailleurs pas possible de généraliser le contrôle continu pour certaines sessions. Si l'évaluation par contrôle continu est pertinente, et indispensable, pour les enseignements pratiques, permettant une évaluation par projet et sur une durée plus longue, les enseignements disciplinaires ne peuvent être évalués que par le biais de contrôle terminal et permettent de maintenir une habitude de l'écrit, en temps limité, précieux dans le cadre de la préparation aux concours de la fonction publique.

P. 6, Évaluation des étudiants :

La coïncidence des évaluations avec les attendus professionnels dépasse le stade de la réflexion et se concrétise chaque année par l'adaptation de la formation que ce soit en termes de contenus, de répartition des volumes horaires ou modalités d'évaluations.

P. 6, Suivi des diplômés :

La reprise en main de l'association étudiante Adelitad par un nouveau bureau devrait aboutir à la remise à jour d'un annuaire des anciens étudiants de la spécialité Archivistique. Il devrait donc être à nouveau possible d'obtenir des données complémentaires sur le suivi à long terme des diplômés.

P. 7, Recommandations :

L'équipe pédagogique de la formation ne peut que confirmer ce fort besoin en ressources humaines mis en valeur par le rapport d'évaluation afin de maintenir la qualité du suivi, et de la réussite, des étudiants mais aussi pour faire évoluer la formation en lien avec les nouveaux enjeux et attentes pédagogiques et professionnels. Compte tenu néanmoins du non-renouvellement à l'issue de cette année universitaire du poste de professeur des universités en 72^e section (départ à la retraite), jusqu'alors responsable du master et effectuant le lien avec les axes de recherche du CRESAT ainsi qu'avec les thématiques historiques de la formation (patrimoine industriel), et du renforcement de l'intégration de la formation dans le département d'histoire, l'équipe pédagogique s'interroge sur l'intérêt qu'il y aurait à demander un double rattachement disciplinaire (22/72 ou 22/71) pour une meilleure adéquation avec les contenus disciplinaires de la formation.

Nous vous prions de recevoir nos très respectueuses salutations.

La Présidente,


Christine GANGLOFF-ZIEGLER



Université de Haute-Alsace

2, rue des Frères Lumière • F-68093 Mulhouse Cedex

Tél. : +33 (0)3 89 33 60 00

www.uha.fr

